



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE extraordinaire du 19/08/20 sur le recrutement des effectifs supplémentaires à Pole Emploi

Une vague de recrutement en 3 tranches :

Dans les prochains jours, le gouvernement devrait officialiser des renforts pour Pole Emploi. Les chiffres officiels ne sont toujours pas connus mais on parle de 300 à 600 CDD possibles rien que pour l'Occitanie.

Ces CDD de 18 mois devraient être recrutés en 3 vagues :

Septembre/octobre puis fin 2020 puis dans le courant du premier trimestre 2021 en fonction de l'évolution du chômage. Le CSEC sera consulté le 3 septembre et le CSE Occitanie le 4.

Pour le SNU, si nous continuons à privilégier les CDI, nous avons pris nos responsabilités en accueillant favorablement ces renforts, uniquement pour une période temporaire, et nous continuerons tout au long de cette période à militer pour l'embauche des CDD en CDI.

Ces renforts seront essentiellement fléchés vers l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Le SNU a rappelé la nécessité de renforcer les équipes GDD. La direction répond qu'elle a déjà rehaussé le plafond d'emploi des GDD depuis le début d'année et créé une plateforme de mutualisation GDD qui sera effective au 1^{er} Septembre. **30 contrats de professionnalisation fléchés GDD sont également en cours de recrutement pour le 01^{er} Octobre.**

A retenir que des CDI devraient être adjoints à ces renforts CDD. La DG a acté sa volonté de rééquilibrer le plafond charge/ressource des régions et la région Occitanie est déjà repérée comme une région en déséquilibre. **Le plafond d'emploi en Occitanie a donc déjà été réévalué en 2020 et devrait l'être à nouveau en 2021 et 2022.**

La DR se dit en veille sur l'impact de ces recrutements sur la taille des équipes et se dit prête à recruter des REA si nécessaire en fonction de la hausse de charge.

Le SNU a interrogé sur la possibilité pour les CDD actuellement en contrat courts de basculer sur ces contrats longs. **La DR est clair : nous ne casserons pas un contrat pour en créer un autre ! Pour le SNU, serait-il alors possible de compléter la durée du CDD ?**

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEFSULRMP

 @snupeoccitanie

www.snuteffsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

La prise de poste effective des renforts :

Chaque agence a déjà diffusé un poste de conseiller emploi (visible sur Pole-emploi.fr). Les candidatures réceptionnées permettront de créer une réserve de candidats mobilisables dès que le feu vert sera donné par la DG. **En clair, chaque agence est en train de créer son vivier.** La DR ne garantit pas aujourd'hui le recrutement effectif d'un CDD par agence dès la fin septembre, mais « en fonction des besoins ».

Il est également à prévoir le renforcement des équipes CSP sur chaque territoire en fonction des licenciements économiques à venir. La DR travaille aujourd'hui en relation avec la Direccte pour quantifier les PSE (Plan de Sauvegarde de l'emploi) prévisibles et rappelle que lorsqu'une entreprise met en œuvre un PSE il peut se passer 6 à 8 mois pour les licenciements soient effectifs. **Nous pourrions donc craindre une forte hausse des inscriptions vers la fin de l'année et début 2020.**

Aujourd'hui, paradoxalement, les inscriptions, hormis fin juillet, baissent d'environ 21% par rapport à la même période en 2019. Plus faible baisse c'est le 31 avec baisse de 17%. Mais dans le même temps, la DEFM cat A, entre juin 2019 et juin 2020, augmente de 14,8% avec un pic dans les Hautes Pyrénées lié à une forte baisse des emplois saisonniers.

Coté pratico-pratique : Condition matérielle de l'accueil des renforts :

Chaque CDD aura une tutrice/un tuteur en agence. 31 jours de formation en présentiel et 31h30 de formation à distance sont prévus (sur les 15 modules de base du parcours CDDE). Les formations auront lieu essentiellement dans les salles de formation des DT, par groupe de 6 à 8 CDD maximum.

Ils seront équipés à leur prise de poste d'un PC portable.

Le SNU a interpellé le DR sur cette question du matériel. Le DR a expliqué qu'aujourd'hui plus de 80 % des CDI sont équipés d'un PC Portable et **que la DR s'engageait à une dotation à 100 % des CDI d'ici fin aout.** Ce qui ne signifie pas que les dernières agences qui n'ont pas encore basculé sur **1A1P (1 agent 1 portable)** seront équipés des socles à ce moment-là, mais plutôt d'ici la fin de l'année. **Mais cela veut dire en revanche que chaque agent sera équipé pour télétravailler en septembre (au moins avec le PC).** Ne perdons pas de vue les places assises en agence ne sont déjà pas toujours suffisantes, et que l'arrivée des renforts impose et renforce la réponse opérationnelle du télétravail.

Quelle communication auprès du public ?

Aujourd'hui, la DG a décidé officiellement de ne pas communiquer sur le sujet, laissant le soin au gouvernement de faire les annonces officielles.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

www.snuteffsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie